

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

---

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 224

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

-----

**ARTICLE 3**

À l'alinéa 1, après le mot :

« pensions »,

insérer les mots :

« hors contribution du ministère des armées au service national universel ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Lors de son allocution devant les armées le 19 janvier 2018, le Président de la République a rappelé que le financement du futur service national universel n'impactera pas la loi de programmation militaire.

Cet amendement vise donc à inscrire dans la loi cet engagement présidentiel.